AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-6-78452641

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 Frs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. BORDEAUX 6702-46 X

2 JUIN 1978 - BULLETIN TECHNIQUE N° 16

VITICULTURE

MILDIOU

Le réchauffement constaté à la fin du mois de mai et pendant les premiers jours de juin a permis un développement rapide de la végétation.

Par contre, l'évolution du Mildiou reste encore discrète, puisque, en dehors de quelques taches signalées dans notre dernier bulletin, on ne constate pratiquement pas d'extension de la maladie.

Toutefois, en raison de la tendance orageuse marquée et persistante, il serait utile, dès le début de la semaine prochaine, de protéger la nouvelle végétation pour prévenir la formation de nouveaux foyers et éviter l'extension de ceux qui existent.

OIDIUM

Les conditions actuelles sont extrêmement favorables à l'évolution de cette maladie ; nous confirmons les indications de notre précédent bulletin.

BLACK-ROT

Le traitement conseillé contre le Mildiou sera également valable contre le Black-rot.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

On observe encore quelques projections d'ascospores. Un dernier traitement est donc recommandé dans les vergers indemnes de taches.

Dans les vergers où des taches sont observées, il convient de maintenir la protection jusqu'à la récolte en tenant compte de l'accroissement de la végétation de la pluviométrie et de l'arrosage.

.../...

P270

OIDIUM DU POMMIER

La période actuelle est favorable aux contaminations secondaires qui vont s'intensifier dans les variétés sensibles non traitées. On profitera du traitement tavelure pour adjoindre un anti-oïdium.

CARPOCAPSE DES POMMES

Les captures s'accroissent et les premières pontes ont débuté. Il sera nécessaire d'appliquer un 1er traitement vers le milieu de la semaine prochaine, particulièrement dans les vergers infestés dans le passé.

De façon à éviter les pullulations d'acariens et la destruction des auxiliaires, on choisira de préférence l'un des insecticides suivants :

- diéthion (Kilspide, Rhodocide) à 1000 g MA/ha - phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone) à 600 g MA/ha - phosphamidon (Dimécron 10) à 400 g MA/ha.

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua)

Le vol est actif et nous recommandons un traitement dans le courant de la semaine prochaine dans les vergers du Lot et Garonne où ce ravageur a été observé. On choisira l'azinphos de préférence. Ce traitement sera dirigé contre capua et carpocapse.

PUCERON LANIGERE SUR POMMIER

Ce parasite a repris son activité dans les vergers très infestés l'automne dernier : il convient de traiter dans les prochains jours, avec vamidothion de préférence.

ARAIGNEE ROUGE (P. ulmi)

Surveiller les vergers dans lesquels les populations s'accroissent fortement. On interviendra en cas de forte infestation (20 à 30 formes mobiles par feuille) à l'aide d'un acaricide spécifique d'été.

GRANDES CULTURES

CEREALES

Blé tendre d'hiver

Les pluies orageuses qui risquent de s'accentuer en fin de semaine peuvent entraîner la contamination des épis par la septoriose car la maladie est généralement présente à la base des touffes et commence à être observée sur les feuilles supérieures.

On se reportera au précédent bulletin pour le choix des fongicides.

Les premiers épis atteints sont déjà observés dans deux parcelles de la Gironde.

Pucerons et lémas sur blé et orges d'hiver.

Les populations de pucerons sont encore faibles et ont rarement gagné les épis. Les pontes de léma sont plus tardives, et dans les les sols forestiers le nombre de larves est assez bas. En conséquence aucun traitement insecticide ne se jusitie sur les céréales d'hiver.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.A.P.P.P. n° 524 AD

M. LARGE